

Comment protéger tout ce qui compose mon intérieur ?



Pack Com'Neuf

**Valeur à neuf de votre intérieur ,
étendue à 10 ans*.**

Vous souhaitez vivre pleinement votre vie, faire des projets et préparer l'avenir en toute confiance. Notre métier est de vous proposer les solutions qui vous protègent, vous, votre famille, vos biens, votre patrimoine.

Parce que pour vous, le charme est dans le neuf, pas dans l'ancien...

...Découvrez le Pack Com'Neuf**

- **La garantie dommage aux appareils électriques** en cas de foudre ou de mauvais fonctionnement électrique.
- Votre matériel audiovisuel et informatique est garanti en cas de bris accidentel.
- **La garantie** de votre mobilier et de vos sanitaires en cas de bris de glace.

* 10 ans à compter de la date de facture d'achat pour les biens mobiliers.

** Selon clauses et conditions du contrat.

www.axa.fr

AXA France IARD. S.A. au capital de 214 799 030 € - 722 057 460 R.C.S. Nanterre. **AXA Assurances IARD Mutuelle.** Société d'assurance mutuelle à cotisations fixes contre l'incendie, les accidents et risques divers - Siren 775 699 309 - Sièges sociaux : 313, Terrasses de l'Arche - 92727 Nanterre Cedex - **Entreprises régies par le code des assurances.**